



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 28 août 2025

Votation cantonale : L'initiative sur les loyers

(Texte en français facile)

Le 28 septembre 2025, nous votons dans le canton de Berne.

Nous votons sur l'initiative sur les loyers.

Le but de l'initiative :

Lorsqu'il n'y a pas assez de logements,
les propriétaires doivent indiquer le prix de l'ancien loyer.

Le Grand Conseil est contre l'initiative.

L'initiative sur les loyers, c'est quoi ?

L'initiative sur les loyers est une initiative populaire.
Elle veut changer la loi pour les **propriétaires**.
Les propriétaires doivent remplir un formulaire :
Ils doivent communiquer le prix de l'ancien loyer.
Cela veut dire :
Quel loyer payaient les derniers locataires ?

Les propriétaires doivent donner cette information
s'il manque des logements.

Manque de logements veut dire :

Dans le canton de Berne ou dans certains arrondissements administratifs, pour 100 logements, il y a environ 1 seul logement libre (moins de 1,5 %). Un arrondissement administratif est une région avec plusieurs communes.

Quels sont les buts de l'initiative sur les loyers ?

Les buts de l'initiative sont :

- communiquer ouvertement le prix de l'ancien loyer
- ne pas augmenter autant le loyer, lors du changement de locataire
- les locataires peuvent s'opposer si le loyer est augmenté sans raison.

Pourquoi le Grand Conseil rejette l'initiative ?

La majorité du Grand Conseil pense :

L'initiative n'améliore **pas** la situation actuelle sur le marché du logement. Elle entraîne plus de travail administratif pour les nouvelles locations.

D'autres cantons appliquent déjà cette règle.

Mais l'expérience le montre :

La règle n'avantage **pas** vraiment les locataires.

Car la hausse des loyers a surtout des raisons économiques.

La situation du logement doit être améliorée.

Mais il faut des processus courts et des directives simples.

Vous trouverez des informations sur la votation sur le site internet :
www.be.ch/votations